

Délibération portant approbation des cotisations et adhésions 2021

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

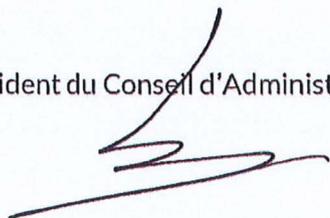
Le conseil d'administration réuni le 14 décembre 2020 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, approuve les cotisations et les adhésions 2021, annexées à la présente délibération.

Membres en exercice : 24
Quorum de présence : 12
Votes exprimés : 22
Dont :
Pour : 22
Contre : -
Abstentions : -

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 14 décembre 2020

Le président du Conseil d'Administration



M. Jean-François BALAUDÉ

La directrice



Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

Cotisations et adhésions 2021

<i>Domaine professionnel</i>		
<i>Institutions partenaires</i>		<i>MONTANT 2021</i>
Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur	ABES	3 142,17 €
Association des bibliothécaires de France	ABF	260,00 €
Association des directeurs de bibliothèques universitaires	ADBU	1 400,00 €
Association des professionnels de l'information et de la documentation	ADBS	264,00 €
Association Kohala	KOHALA	300,00 €
Association Quares	QUARES	50,00 €
Auvergne Rhône-Alpes Livre et Lecture	ARALL	60,00 €
Consortium universitaire de publications numériques	COUPERIN	350,00 €
Formation continue universitaire (CDSUFC / FCU)	FCU	1 200,00 €
Humanistica	HUMANISTICA	200,00 €
Institut d'histoire du livre	IHL	1 100,00 €
Istex	ISTEX	500,00 €
ENS Lyon IXXI (Institut rhônalpin des systèmes complexes)	ENS Lyon	5 000,00 €
Maison des sciences de l'homme Lyon Saint-Etienne	CNRS	3 100,00 €
Université Côte d'Azur pour GIS URFIST	GIS URFIST	1 500,00 €
Université de Bordeaux pour Jurisup	JURISUP	300,00 €
Association des directeurs généraux des services	ADGS	300,00 €
	TOTAL	19 026,17 €
<i>Réseau des écoles</i>		
<i>Institutions partenaires</i>		<i>MONTANT 2021</i>
Alliance des grandes écoles Rhône-Alpes Auvergne	AGERA	1 837,00 €
Réseau des écoles de service public	RESP	3 000,00 €
Université de Lyon	PRES / CUE	30 000,00 €
	TOTAL	34 837,00 €

Relations internationales		
Institutions partenaires		MONTANT 2021
Agence universitaire de la Francophonie	AUF	1 200,00 €
Association internationale francophone des bibliothécaires et des documentalistes	AIFBD	90,00 €
Center for Research Libraries (Centre pour les bibliothèques de recherche – CRL)	CIFNAL	296,80 €
Centre Jacques Cartier (agence de connexion région Auvergne-Rhône-Alpes et Québec)	CJC	2 000,00 €
Comité français international des bibliothécaires et documentalistes	CFIBD	90,00 €
International Federation of Library Associations	IFLA	873,00 €
Ligue des bibliothèques européennes de recherche	LIBER	995,00 €
	TOTAL	5 544,80 €
Action sociale		
Institutions partenaires		MONTANT 2021
Comité des loisirs et de l'action sociale universitaire des personnels	CLAPSUP	3 300,00 €
Fédération nationale des structures d'action sociale de l'enseignement supérieur	FNCAS	150,00 €
	TOTAL	3 450,00 €
Mutualisation des ressources de gestion		
Institutions partenaires		MONTANT 2021
Agence de mutualisation des universités et établissements	AMUE	5 749,20 €
Association Cocktail	COCKTAIL	13 770,00 €
Comité des services de l'informatique de l'enseignement supérieur et de la recherche	CSIESR	250,00 €
	TOTAL	19 769,20 €
TOTAL GÉNÉRAL DES ADHÉSIONS ET COTISATIONS		TOTAL 82 627,17 €

Délibération approuvée à l'unanimité par le Conseil d'administration du 14 décembre 2020.